

Sécurité opérationnelle : qu'est-ce que la sécurité des procédés ?

Dates: 8, 9 et 10 novembre 2022 de 8h à 10h
Présentée en vidéoconférence
Formarice: Marion Bizouarn

FORMATION AUTOMNE 2022

Cette formation permet de se familiariser avec la réglementation au Québec et au Canada, avec les concepts et avec le plan de management de la sécurité opérationnelle. Elle permet de donner un aperçu concret de ce qu'est la sécurité des procédés, de son application sur les sites, de son importance et des enjeux qui lui sont associés.

Un focus sera mis sur les piliers de la sécurité opérationnelle afin que chaque participant ait une vision de l'ensemble du domaine.

L'ensemble des piliers de la sécurité opérationnelle :

- Danger des produits
- Analyse des procédés (HAZOP, HAZID, HAC, DHA, etc.)
- Mitigation des risques
- Maintien des équipements
- Gestion des changements
- Formations

À la suite de cette formation, le participant aura une connaissance de haut niveau de la sécurité des procédés qui lui permettra de voir les pistes d'amélioration à apporter sur un site industriel.

Cette formation est destinée aux responsables ou coordinateurs HSE, ingénieurs chimiques ou de procédés souhaitant découvrir et comprendre le domaine de la sécurité opérationnelle.



Marion Bizouarn est spécialisée en sécurité des procédés depuis plus de 10 ans. Elle a commencé chez Solvay aux USA puis c'est spécialisée chez DEKRA process safety en France dans l'analyse de risque et l'évaluation des conséquences avec PHAST.

Fondatrice de SOA formation et accompagnement, elle aide les industries à développer leur autonomie en sécurité des procédés en participant au développement de leur plan de management en sécurité des procédés à différents niveaux, des équipes jusqu'au niveau corporatif en fonction des besoins. Elle accompagne aussi les responsables HSE et ingénieur de procédé afin de les faire rapidement monter en compétence en sécurité des procédés.

Inscrivez-vous :

aqhsst.qc.ca

Date limite d'inscription

5 novembre 2022

TARIFS

Membre de l'AQHSST : 200\$/individuel ou chercheur
235\$/employeur
115\$/étudiant
Public: 300\$* / personne

*Taxes en sus

Cette formation est présentée par visioconférence. Les notes de cours sont incluses dans le tarif d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite ne sera accepté en cas d'annulation par le participant.

Dans le cas de force majeure, des frais d'administration de 25 \$ seront chargés pour une annulation après la date limite. La force majeure désigne un événement à la fois imprévu, insurmontable et indépendant de la volonté du participant.

Il n'y a aucuns frais d'annulation avant la date limite d'inscription.

Si le nombre de participants minimums n'est pas atteint à la date limite, l'AQHSST se réserve le droit d'annuler la formation